

ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE
DES TELECOMMUNICATIONS DE CONSTANTINE
SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT

Département Patrimoine Et Moyens
Service Des Moyens Généraux
Réf : DOT/SDFS/DPM/SMG/143/2022

Sous Directeur Fonctions Support
BOUBAKER KHEBBEB

2^{ème} Mise en demeure avant résiliation
Avec accusé de réception

A

BENMERZOUG BELKACEM
Cité El Mouna Lotissement N°514 Khroub
0663 23 15 36

Vu le marché N°02/SDFS/DPM/MG/2022 aménagement intérieur et extérieur magasin
Palma.

Vu l'invitation du 20/10/2022.

Vu la 1^{ère} mise en demeure paru sur le site Web d'Algérie télécom le 13/11/2022.

Après l'achèvement du délai accordé par nos soins, pour honorer vos engagements, j'ai le
regret de vous faire savoir que la 1^{ère} mise en demeure est restée sans suites jusqu'à ce jour.

A cet effet, vous êtes dans l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires, afin de
prendre contact avec le maitre de l'ouvrage.

Cette mise en demeure est considérée comme notification avant la résiliation aux torts
exclusifs.

Urgence signalée.

Constantine le : 20/11/2022
Directeur Opérationnel
Des Télécommunications De Constantine



Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Constantine
Mohamed IMOUSSAÏNE